

COVID-192
 SÉCURITÉ LINGUISTIQUE3
 ÉDITORIAL4
 SPORTS 8-9
 LIVRE JEUNESSE11

LE VOYAGEUR



Un monde de portes verrouillées

Photos : Julien Coyouette, Éric Boutillier, Emilie Deschênes, Chris St-Pierre

Apprends en français
et in English.

Ici tu apprends les termes de l'industrie en français et en anglais.

Confirme ton choix.

COLLÈGE BORÉAL

QUE FERA-T-ON PENDANT NOTRE ISOLEMENT SOCIAL?

L'équipe du Voyageur et du Loup partage leurs bonnes intentions

L'information étant importante pendant une crise, les employés du journal *Le Voyageur* et de la radio *Le Loup FM* resterons en poste pour le moment, ceratins de chez eux. Cependant, et comme tout le monde, nous resterons à la maison le soir et les fins de semaine, mettant fin à la couverture d'événements — parce qu'il n'y en a pas — et mettant de côté nos divertissements sociaux. Chaque membre de l'équipe partage ici ses ambitions pour les prochaines semaines, en espérant vous inspirer.

Éric Boutilier Journaliste — Le Voyageur

1. Jaser avec mes parents lorsqu'ils arriveront de la Floride prochainement... et m'éloigner de leur chatte qui me fait éternuer constamment;
2. Jouer à des jeux de société et vidéos avec mon coloc;
3. Planifier un voyage quelque part dès que cette épidémie sera réglée;
4. Continuer à développer un écran de nouvelles, de résultats de sports et de photos sur mon téléviseur;
5. Tenter de trouver des activités qui se font dans cette situation particulière lorsqu'on veut sortir avec quelqu'un.

Julien Cayouette Directeur de l'information — Le Voyageur

1. Passer plus de temps avec mes grands adolescents;
2. Terminer le jeu vidéo *Shadow of the Tomb Raider*, parce que *Persona 5 R* sera disponible le 31 mars;
3. Continuer à faire de l'exercice à la maison;
4. Préparer mes impôts et faire un peu de ménage dans mes documents;
5. Mon entreprise de mise en page continue de rouler, alors aussi du travail en vue.

Joshua Dandurand Conseiller en publicité — Le Loup et Le Voyageur

1. Suivre le marché boursier pour profiter des actions à rabais;
2. Économiser encore plus pour faire un voyage en Europe en 2021;
3. Continuer de lire le livre *The Libertarian Mind*, par David Boaz;
4. Essayer une nouvelle recette qui inclut des crevettes. Peut-être des enchiladas avec des crevettes?;
5. Suivre les mises à jour des équipes de sports professionnels et leurs gestions des horaires dans les mois qui approchent. Qu'arrivera-t-il à la saison de la LNH, par exemple?

Véronique Champoux Animatrice — Le Loup

1. Organiser les photos de mon voyage en Europe de l'été passé;
2. Écoutez *Histoire de Jout 4* et *La Belle et le Clochard* sur Disney+ (et peut-être commencer *The Mandalorian*);
3. Assemblez les meubles IKEA que j'ai achetés en décembre;
4. Lire la biographie de Michelle Obama qui traîne sur ma table de salon depuis plus d'un an;
5. Faire le ménage de mon garde-manger!

David Poulin Animateur — Le Loup

1. Écrire des nouvelles chansons;
2. Utiliser ce que j'ai comme cannes

de nourritures pour créer de nouvelles recettes;

3. Faire des spectacles maison en direct sur internet (28 mars 18 h);
4. Lire un livre de fiction;
5. Suivre quelques cours en ligne.

Alex Provencher Animateur — Le Loup

1. M'offrir un marathon pour terminer d'écouter tous les *Star Wars* pour ma première fois à vie;
2. Lire le livre *To Kill a Mockingbird* de l'auteur Harper Lee;
3. Faire un tri dans tous les «vieux cossins» que j'ai gardé en pensant que ça allait m'être utile un jour;
4. Laisser aller ma créativité en essayant de nouvelles recettes que je pourrai ensuite ajouter à mon livre personnel;
5. Faire le ménage dans ma tête, parce que d'abord et avant tout, ce temps libre nous permet de prendre du temps pour être bien avec soi-même! :-)

Guy Rouleau Directeur administratif

1. Réorganiser mon travail au bureau. Exemple : livraison des journaux;
2. Nettoyer ma garde de robe;
3. Marcher plus sur mon tapis roulant pour remplacer les pas perdus, puisqu'on sort moins;
4. Remplacer les conversations en personne par des conversations au téléphone;
5. J'ai dû annuler une croisière en juin, donc trouver ce que je ferai pour la remplacer.

Karine Tellier Directrice du marketing

1. Réorganiser ma garde-robe selon *The closet editing system* par Violette_fr dans YouTube : ce que je mets régulièrement, ce que je ne mets plus divisé en trois catégories: ce que je ne mettrai plus (à donner), ce qui n'est pas de saison ou ce dont je ne veux pas me débarrasser (à ranger ailleurs) et ce que je ne sais pas comment porter (à agencer avec les choses que je mets régulièrement et prendre des notes des nouveaux looks). Finalement, tout ranger dans ma garde-robe propre;
2. Commencer la planification de mon jardin, penser aux fleurs annuelles et commencer les semis, etc.;
3. Essayer de faire du pain maison; le type qui prend 48 h + le temps de cuisson, qui est presque impossible à faire en un weekend. Miam!;
4. Magasiner dans mes propres choses pour redécouvrir ce que j'utilise moins;
5. Ajouter des sessions d'étirements pour arriver à faire le grand écart avant la fin de l'année!

NORD DE L'ONTARIO

COVID-19 en bref

ÉRIC BOUTILIER

JULIEN CAYOUILLE

Le gouvernement ontarien a décrété lundi la fermeture de tous les lieux de travail non essentiels à partir de mardi à 23 h 59. La liste des dites entreprises a été distribuée mardi. Le branlebas de combat se poursuit partout au pays pour non seulement ralentir la COVID-19, mais aussi pour que la vie se poursuive et pour contrer les effets négatifs sur l'économie.

La maladie en Ontario

Le 23 mars, le Nord de l'Ontario comptait huit cas de la COVID-19 : quatre à Sudbury, un dans Algoma et trois à Timmins. Dans la province, on a confirmé que 489 personnes étaient atteintes de la maladie, six en étaient décédées jusqu'alors et huit étaient guéris. La grande majorité des malades sont encore liés à des voyages à l'extérieur du pays, mais de plus en plus de cas de gens n'ayant pas voyagé font surface, dont les deux derniers confirmés à Timmins.

Provincial

«[...] l'heure n'est pas aux demi-mesures», a déclaré le premier ministre Doug Ford lundi lors de l'annonce de la fermeture des lieux de travail non essentiels. On encourage le télétravail où c'est possible.

La semaine dernière, le gouvernement de l'Ontario a adopté une nouvelle loi visant à protéger les employés qui seraient affectés par le coronavirus. Les travailleurs qui sont en isolement ou en quarantaine en lien avec le nouveau coronavirus ou qui doivent prendre soin d'une personne pour une raison liée à ce virus n'auront pas à s'inquiéter de perdre leur emploi. L'employé n'est pas tenu de fournir une note du médecin s'il doit s'absenter.

Après avoir déclaré l'état d'urgence sanitaire le 18 mars, le gouvernement a procédé à la fermeture de certaines installations et points de services, dont les centres Test au volant et les parcs provinciaux. La validité des produits qui devaient être échus au cours des prochaines semaines (immatriculations, permis, etc.) sera prolongée.

Le gouvernement de l'Ontario demande également l'aide de toutes les entreprises qui seraient en mesure de fournir un produit ou un service qui peut être utile au système de santé ou à toute autre tâche essentielle de partager ce qu'elles peuvent offrir sur le site ontario.ca/ontarioensemble.

Éducation

Le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, s'est adressé aux parents le 22 mars par le biais d'une lettre envoyée aux conseils scolaires. Il y mentionne que la prolongation de la fermeture des écoles est une possibilité, ce qu'a presque confirmé le premier ministre plus tard. M. Lecce a annoncé que les évaluations de l'OQRE sont annulées pour cette année et que tous les élèves en 12^e année qui étaient en voie de l'obtenir auront leur diplôme. Il y donne également l'adresse du site web Ontario.ca/ApprendreALaMaison, qui fournit une série de liens qui peuvent aider les parents à encourager la poursuite de l'apprentissage de leurs enfants, aussi bien à l'élémentaire qu'au secondaire.

Municipalités

La plupart des municipalités ont retardé les paiements des impôts fonciers et retiré les intérêts pour les retard.

À Sudbury et Timmins, le transport en commun est gratuit et on demande d'entrer par la porte arrière et de rester loin du conducteur.

Par mesure de prévention, les villes d'Elliot Lake, de North Bay, de Sault-Ste-Marie, de Temiskaming Shores et de Timmins ont fermé plusieurs de leurs installations municipales, dont l'hôtel de ville, le bureau des travaux publics et les centres sportifs. Des services seront toutefois disponibles par rendez-vous. La fréquence du service de transport en commun a aussi été réduite et la collecte des frais suspendue.

Énergie

Hydro du Grand Sudbury et Hydro One ne débrancheront personne qui a de la difficulté à payer sa facture au cours des prochaines semaines. Si votre situation financière est précaire en raison de l'épidémie, vous pouvez obtenir un sursis en contactant Hydro du Grand Sudbury (customerservice@gsuinc.ca, 705-675-7536 ou 705-753-2341) ou Hydro One (1-888-664-9376).

Salon du livre du Grand Sudbury

L'édition 2020 du festival littéraire du Grand Sudbury, qui devait avoir lieu du 6 au 9 mai, a été annulée. L'organisme compte préparer une programmation en ligne (www.lesalondulivre.ca) pour petits et grands afin d'appuyer les auteurs qui devaient y participer.

Carrefour francophone et garderies

Le Carrefour francophone, dont les garderies sont fermées, prépare une programmation de divertissement en ligne — site web, Facebook et Instagram — pour les tout-petits.

Forces canadiennes

Le ministère de la Défense nationale a annoncé le 17 mars que la 22^e Escadre de North Bay sera fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Seul le personnel pour la prestation de services essentiels, les entrepreneurs et les familles qui habitent sur la base y auront accès, mais tous les services — musée, garderies, etc. — seront fermés.

Autres initiatives

À Hearst, un groupe Facebook a été lancé pour coordonner l'entraide communautaire. SOS COVID-19 Hearst offre la livraison d'épicerie aux gens en quarantaine, entre autres.

Le brunch mensuel de l'Université du Troisième âge, prévu le 5 avril, a été annulé.

Les clubs d'âge d'or sont également fermés jusqu'en avril au moins un peu partout.

MESURES DE PROTECTION ESSENTIELLES CONTRE LA COVID-19
Source : Organisation mondiale de la Santé
<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

LAVEZ-VOUS SOUVENT LES MAINS

Lavez-vous les mains à chaque heure si possible avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes, ou utilisez un désinfectant à base d'alcool.



ÉVITEZ DE VOUS TOUCHER LES YEUX, LE NEZ ET LA BOUCHE



Pourquoi? Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus.

ÉVITEZ LES CONTACTS RAPPROCHÉS

Maintenir une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.



2 mètres (6 pieds)

RESPECTEZ LES RÈGLES D'HYGIÈNE RESPIRATOIRE



Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternement. Jetez-le après dans une poubelle fermée et lavez-vous les mains.

RESTEZ INFORMÉ ET SUIVEZ LES DIRECTIVES DES AUTORITÉS

Informez-vous des dernières nouvelles concernant la COVID-19 auprès de sources d'information fiables et suivez les directives des autorités locales et nationales.



CANADA

Stratégie nationale pour la sécurité linguistique Créer un espace sécuritaire



RACHEL BARBER

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a lancé sa Stratégie nationale pour la sécurité linguistique le 20 mars. Cette stratégie, qui est disponible en ligne, présente les défis actuels concernant la sécurité linguistique au Canada et propose des solutions dans quatre domaines d'intervention, soit l'éducation, le marché du travail, la culture et les médias et les politiques publiques.

Selon la présidente de la FJCF, Sue Duguay, un sondage en ligne a permis à son équipe de réaliser que, malgré que chaque personne ait une expérience différente concernant l'insécurité linguistique, il y a des similarités qui existent entre tous les cas.

«Le sondage a été très révélateur. Ça ouvre les yeux au fait que même si on s'entend sur le phénomène de la sécurité linguistique, c'est vécu différemment par chacun et chacune. Mais, quand on s'assoit et qu'on a une discussion, on est capable de voir que même si notre vécu est très subjectif à notre propre personne, on réussit quand même à trouver un terrain en commun», indique-t-elle.

L'étudiante à l'Université de Moncton souligne que l'objectif de la stratégie est d'aider les orga-

nismes et les autres regroupements au Canada à combattre l'insécurité linguistique, mais ne cherche pas à éradiquer l'insécurité linguistique au complet.

«L'objectif, ce n'est pas de se créer une société où il n'existe plus d'insécurité linguistique, parce que c'est irréaliste, mais on ne croit également pas que c'est optimal. On peut comparer l'insécurité linguistique au stress : le stress est désagréable quand celui-ci domine notre vie, contrôle tout ce que l'on fait et nous limite de faire des choses, mais le stress peut être bien quand il nous incite à passer à l'action ou à en apprendre davantage. C'est le même concept pour l'insécurité linguistique. Le but, c'est de créer une sécurité linguistique pour que les gens puissent passer à l'action et avoir le courage

pour le faire, mais c'est impossible de s'imaginer un monde sans insécurité linguistique non plus. L'objectif est d'assurer que les gens aient des espaces pour qu'ils puissent s'exprimer dans la langue de leur choix en sécurité», explique-t-elle.

Afin de développer la stratégie, la FJCF a consulté plusieurs sources, incluant 5 mémoires, 25 rapports de conversation et une soixantaine de documents. L'organisme a également créé un sondage en 2018 pour le public et a reçu les réponses de 1 374 personnes de partout au Canada.

Voir plus grand

Mais là où la Stratégie voit grand, c'est à l'endroit du gouvernement fédéral. Celui-ci, suggère le document, doit «renforcer la promotion du français comme langue officielle» et «rallier ses homologues des paliers provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que ses partenaires communautaires autour d'une véritable stratégie de valorisation des langues officielles.»

Bref, l'objectif ici est que le fait français au Canada devienne une véritable priorité dans toutes les facettes du gouvernement, donc au sein de tous les ministères, agences et instances fédérales.

Pour mieux faire respecter la Loi sur les langues officielles, il est proposé que sa mise en œuvre soit confiée à une agence centrale du gouvernement.

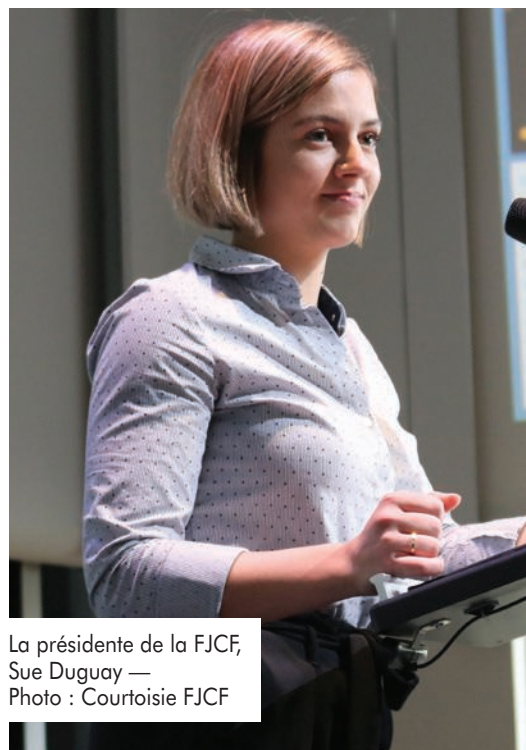
La SNSL suggère également qu'Ottawa revoie le cadre législatif qui régit la Société Radio-Canada «afin de contraindre le diffuseur public d'accorder une place d'honneur à la diversité culturelle, régionale et langagière de la francophonie canadienne sur ses ondes, notamment au réseau national.»

La Stratégie se veut ambitieuse et dépasse même la question de la sécurité linguistique pour englober la défense et la promotion de l'ensemble des communautés francophones du pays et de leurs droits. «Le travail n'est pas fini. Le travail commence vraiment», souligne néanmoins Sue Duguay.

La FJCF fait de ce dossier l'une de ses grandes priorités, mais elle ne fera pas cavalier seul, précise encore la présidente. «Ce n'est pas un projet qui appartient à la FJCF. C'est une responsabilité individuelle et en même temps collective. C'est un projet de société.»

Le site web de la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique (SNSL) peut être consulté dans les deux langues officielles à www.snsl.ca.

Aussi avec les notes de Marc Poirier de Francopresse.



La présidente de la FJCF, Sue Duguay — Photo : Courtoisie FJCF

PARRY SOUND

Un deuxième emplacement temporaire pour l'école de langue française



L'entrée de l'École publique de Parry Sound au collège Canadore. — Photo : Archives

ÉRIC BOUTILIER

L'École élémentaire publique de la région de Parry Sound trouvera refuge dans le centre commercial Parry Sound Mall pour les deux à trois prochaines années. Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) a sélectionné l'endroit peu achalandé pour loger de façon encore temporaire son école de langue française.

Inaugurée en septembre 2019, l'école est actuellement dans une section inoccupée du Collège Canadore. Avec l'expiration imminente du bail, les dirigeants du CSPNE ont voulu trouver un endroit aussi propice pour offrir une éducation en français aux élèves.

«Nous aménagerons une section isolée avec des portes extérieures et non dans le centre d'achat de Parry Sound comme tel. Ce sera une situation temporaire jusqu'à ce qu'on ait une approbation du ministère [de l'Éducation] pour l'achat ou la construction d'un édifice plus permanent», indique l'agente des communications du CSPNE, Guylaine Scherer.

«Le dossier avance bien. Le changement au règlement de zonage pour le centre d'achat a été approuvé par le conseil municipal de Parry Sound (le 18 février). Les travaux de rénovation du centre d'achat auront lieu entre juin et août 2020.»

L'avenir de cette école élémentaire semble être un peu plus assuré dans cette région non désignée sous la Loi sur les services en français de l'Ontario. L'été dernier, le CSPNE a dû passer par la cour provinciale pour obtenir une injonction lorsque le conseil municipal de Parry Sound avait rejeté sa demande de rezonage d'une partie de l'édifice du collège. Le nouvel emplacement de l'école sera situé à quelques pas de la promenade College et ne devrait pas incommoder les enfants et leurs parents lors de la rentrée scolaire de 2020.

Entre temps, le dévoilement d'un nouveau nom pourrait être à l'ordre du jour de l'une des prochaines réunions du CSPNE. Depuis déjà quelques mois, un comité de bénévoles, de parents et de membres du personnel se rencontre de façon régulière pour développer une nouvelle image pour l'école. Une recommandation sera déposée aux conseillers prochainement.

TASSÉS COMME DES SARDINES

une comédie de Réjean Tellier

du 26 au 28 mars et du 2 au 4 avril 2020

20 h, au Centre culturel La Ronde, 220, avenue Kent, Timmins

Avec

Mélodie Curron, Mélanie Paul, Debra Cassin, Tina Croussette, Francine Toulgoat, Cindy Ferguson, Guy Harrold, Angèle Gauthier, Robert Ferguson, Marc Croussette et Timm Jodouin.

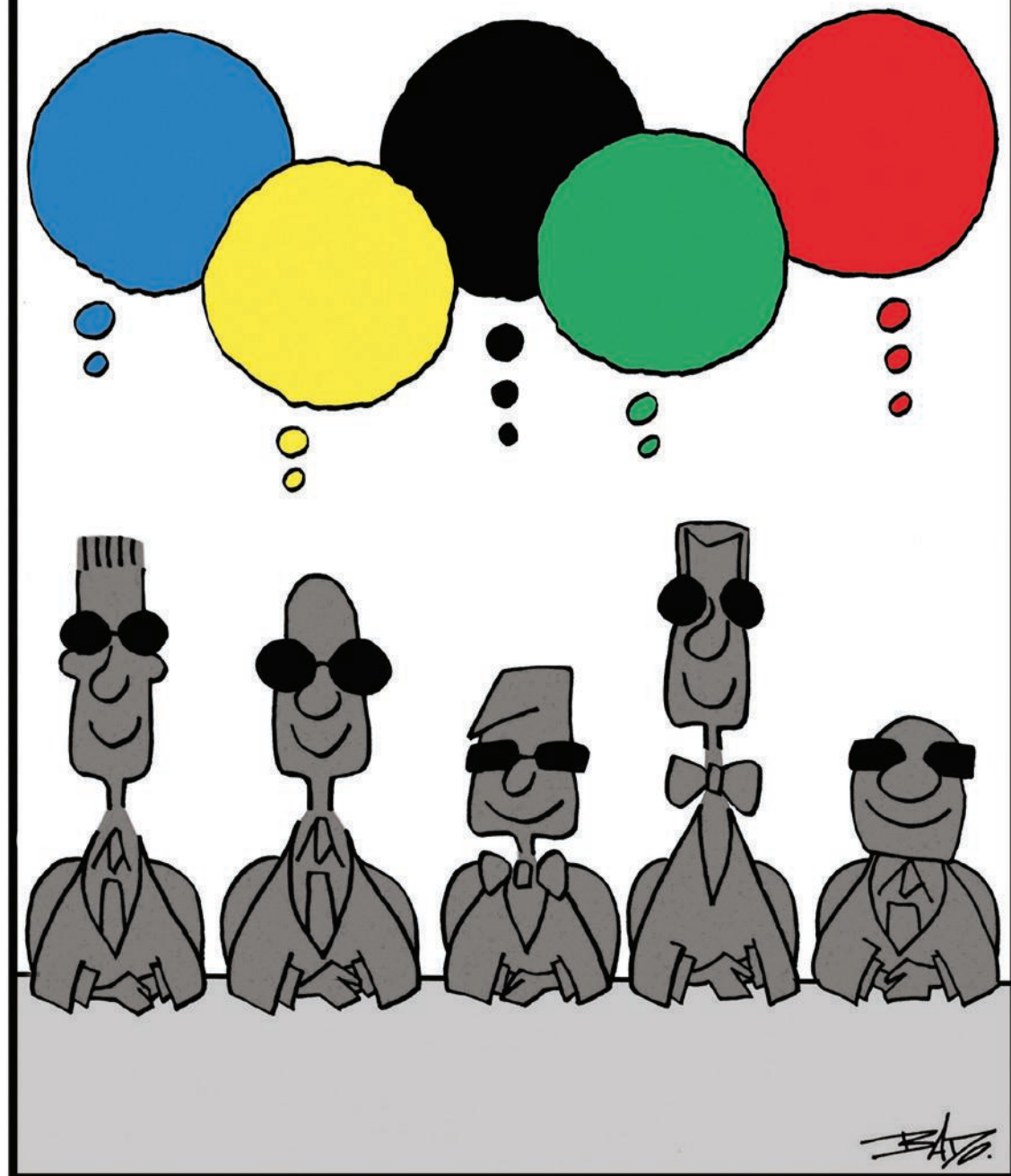
Billets 12 \$ pour les membres du Centre culturel La Ronde et 15 \$ pour les non-membres, disponibles au Centre culturel La Ronde.

en collaboration avec

Caisse Alliance

IBMT Insurance & Financial Services
o/b BMT Insurance Brokers Limited

LES MEMBRES DU CIO CONTINUENT DE RÊVER EN COULEUR



ÉDITORIAL

Production vs santé



RÉJEAN
GRENIER

Nous apprenons la semaine dernière que les minières Vale et Glencore n'ont pas l'intention de fermer ou de réduire leur production à Sudbury pendant la pandémie du coronavirus. Ces plans peuvent évidemment changer au cours des prochains jours, mais, pour l'instant, il semblerait que ces minières favorisent la production plutôt que la santé. Et, en ces temps de risque de transmission communautaire, ce n'est pas juste la santé de leurs travailleurs qui est en jeu. Soyons francs, c'est pas mal cynique.

Et ironique aussi, quand on considère que le premier cas de COVID-19 à Sudbury a été indirectement causé par l'industrie minière. Rappelons que le premier Sudburois infecté aurait contracté la COVID-19 il y a quelques semaines lors de la conférence annuelle de l'Association des prospecteurs et développeurs à Toronto.

Rappelons aussi que la décision de poursuivre la production n'est (surement) pas prise au Canada. Elle émane des directions de ces compagnies au Brésil et en Suisse. Il est difficile de comprendre les Suisses ordinairement tellement prudents. Mais on peut plus facilement comprendre la réaction des Brésiliens étant donné la position ridicule de leur président, Jair Bolsonaro qui, jusqu'à présent, fait fi de la pandémie même si son pays a autant de cas que le Canada. C'est une espèce de populiste qui se prend pour un autre.

Il n'y a en fait aucune raison valable pour que ces compagnies étrangères maintiennent la production actuelle de nickel. Premièrement, le London Metal Exchange indique qu'il y a actuellement plus de 23 000 tonnes de nickel en entrepôt — il y en avait moins de 65 000 tonnes en novembre dernier. Deuxièmement, le plus grand acheteur de nickel, la Chine, a grandement réduit ses activités manufacturières, réduisant de beaucoup la demande pour ce métal. Il en va de même pour les manufacturiers partout dans le monde. Troisièmement, continuer à produire alors que la demande baisse ne fait que réduire le prix du nickel, qui est déjà assez bas à un peu plus de 5 \$ la livre.

Alors pourquoi?

Il est plutôt difficile de comprendre les motivations de Glencore, sauf la concurrence. Tant que les autres minières continuent à produire, on imagine que Glencore ne veut pas être distancée.

Il peut cependant y avoir deux raisons qui motivent la décision de Vale. La première, Vale a besoin de liquidités après avoir perdu des sommes importantes en 2019 ainsi qu'au premier trimestre de cette année.

La deuxième raison, et celle-ci est beaucoup plus cynique, c'est que les contrats de travail de ses 4000 employés de Sudbury arrivent à échéance cet été. L'histoire nous apprend que ces périodes peuvent être difficiles. On peut donc imaginer que Vale veuille continuer à augmenter ses stocks en prévision d'une possible grève.

S'il y a une chose de sûre dans cet éditorial, c'est qu'il n'est fait que de suppositions. Nos minières ne sont pas connues pour leur transparence.

LE VOYAGEUR

journal

Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Télécopieur : 705-673-5854
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Équipe de direction
Guy Rouleau
Julien Cayouette
Karine Tellier
Directeur de l'information
Julien Cayouette, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca
Journaliste
Éric Boutilier (Nipissing)
eric.boutilier@levoyageur.ca
Correspondants.es
Émilie Deschênes (Timmins)
emilie@levoyageur.ca
Andréanne Joly (Corridor de la 11)
andreanne.joly@levoyageur.ca
Rachel Barber
Claire Pilon
Chris St-Pierre
Initiative de journalisme local
Éditorialiste
Réjean Grenier
Maquettistes, graphistes
Manon Roussel
Julien Cayouette
Caricaturistes
Bado
Jacques-André Blouin
Administration, distribution
Guy Rouleau, poste 6203
administration@levoyageur.ca
Directrice du marketing
Karine Tellier, poste 6214
karine.tellier@levoyageur.ca
Conseiller en publicités
Joshua Dandurand, poste 6206
joshua.dandurand@levoyageur.ca

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal Le Voyageur est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE

9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur Inc. Imprimé par Journal Printing, 34, Fir Lane, Sudbury.
Distribution : 2 000 + 15 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans Le Voyageur ne sont pas nécessairement celles de la direction. Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Poste-publications – Numéro de convention 40012374 • MEMBRE : • L'Association de la presse francophone • Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française.
• Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$ • Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année



POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE EN FRANÇAIS
DANS LE NORD DE L'ONTARIO

LE VOYAGEUR journal

Lavoix
du Nord

NORD DE L'ONTARIO

Justice et personnes âgées

Une aide juridique précieuse qui existe depuis 2019 seulement

JULIEN
CAYOUILLE

Savez-vous vraiment comment s'applique une procuration? La puissance de ce document juridique est souvent sous-estimée selon l'avocate pour Soutien juridique Nord, Madeleine Hébert. L'un des problèmes, c'est que ce sont des personnes déjà vulnérables qui en auront besoin, de là l'importance d'y penser longtemps à l'avance.

L'avocate couvre, en collaboration avec les 11 cliniques juridiques de la région, le Nord de l'Ontario pour les questions juridiques touchant les personnes âgées, et ce, depuis janvier 2019. Dans les dernières années de son mandat, la première ministre Kathleen Wynne avait augmenté le financement de l'aide juridique en Ontario afin de couvrir les domaines du droit mal desservis. L'aide aux aînés est l'un de ces domaines.

«Je travaille beaucoup avec les questions juridiques pendant que les gens sont vivants. Beaucoup de personnes âgées veulent des testaments, mais nous, on s'occupe plus des procurations, du consentement et de l'incapacité, les admissions dans les centres de soins de longue durée», décrit Mme Hébert.

Ses tâches incluent de l'éducation communautaire par le biais de présentations à des groupes et par des conseils juridiques, mais elle traite également des dossiers juridiques pour des gens qui sont abusés financièrement. Les cas qu'elle croise se rendent très rarement en cour, puisque les personnes âgées sont la plupart du temps en mode de survie financière.

La demande pour ce service est tellement grande qu'il y a du travail pour cinq personnes, dit-elle.

Problèmes de procuration

L'un des problèmes que Mme Hébert rencontre le plus fréquemment est la mauvaise compréhension de ce qu'est une procuration. «Les procurations, c'est comme signer un chèque en blanc. Les gens ne réalisent pas le pouvoir qu'ils donnent à quelqu'un d'autre.»

Il y a également de la confusion quant au moment où une procuration devient effective. «C'est quoi l'incapacité? Est-ce qu'une personne est globalement incapable ou est-ce qu'elle est capable pour certains sujets? Je dis aux gens dans mes présentations que le procureur de la procuration n'est pas ton patron jusqu'à ce que tu sois totalement incapable. Il est ton employé pendant que tu es capable. Donc, il doit suivre tes directives.»

Il est possible de diviser les responsabilités d'une procuration. «Il y a des gens que j'aide avec des procurations pour les soins de la personne, mais pour les finances, je leur dis qu'elles ne sont pas un cas approprié,

parce qu'elles risquent d'être abusées financièrement», explique l'avocate. Et ce n'est pas toujours les enfants qui causent le plus de risques. Le danger peut venir des personnes de l'entourage des enfants, qui mettent de la pression sur le responsable de la procuration.

Il arrive régulièrement que les gens comprennent trop tard qu'ils ont besoin d'une procuration.

Elle souligne de faire attention à l'amalgamation des testaments et des procurations. Les deux sont souvent signés en même temps, mais l'avocat passe habituellement plus de temps à expliquer le testament que la procuration. «Et selon nous, c'est le document le plus important, parce que tu es encore vivant.»

«Le système juridique est, selon moi, très complexe pour une période de ta vie où tu veux simplifier les choses. Mais je comprends le principe, qui est de donner à la personne âgée l'indépendance le plus longtemps possible. C'est aussi pour sa dignité. L'idée est bonne, mais entre la pratique et la théorie, il y a un trou.»

L'impact de la COVID-19

Comme pour plusieurs, le travail de Madeleine Hébert est perturbé par les mesures d'éloignement social en raison de la COVID-19. Elle doit être encore plus prudente, puisqu'elle travaille avec les personnes âgées, à risque d'être plus malade.

MARKSTAY-WARREN

Une situation parfois compliquée

CLAIRE PILON

Stéphanie Henri est une jeune maman avec des enfants de 6 et 8 ans. Comme tous les autres écoliers, ils doivent rester à la maison, mais elle est infirmière auxiliaire autorisée affectée aux soins à domicile, alors elle doit continuer à travailler à l'extérieur. Heureusement, elle a de l'aide.

«J'ai discuté avec mes enfants de la situation et comment se garder en sécurité. Ils sont heureux d'être en vacances pour longtemps. Ils comprennent pourquoi certaines de leurs activités, comme le hockey et la gymnastique sont annulés», affirme Mme Henri.

Durant la relâche régulière, un d'eux a participé à un camp de hockey avec très peu de jeunes et d'adultes tandis que l'autre a passé du temps avec sa grand-mère et ses cousines.

Les plans ne sont pas exactement définis pour les deux autres semaines, mais elle ou son conjoint devra prendre du temps de vacances pour s'occuper des enfants. L'éducation des jeunes sera l'une des priorités. «Nous allons utiliser les feuilles de travail envoyées par les enseignants, comme les feuilles d'activités, en plus de faire du nettoyage de printemps et le plus possible s'amuser dehors», indique Mme Henri.

Plusieurs de ses amis recherchent désespérément des gardiennes pour leurs enfants.

Elle est de l'avis que ce nou-

veau coronavirus est très sérieux et que tout le monde devrait prendre des précautions pour ne pas l'attraper ou le propager. «On dirait qu'il s'étend comme du feu. Je commence à penser qu'il serait difficile de contrôler dans notre communauté et dans les petites communautés que je dessers», souligne Mme Henri.

«Je crois aussi que les médias font ce problème pire et font peur aux gens, ce qui fait paniquer les personnes, surtout à cause de mauvaises informations», avance-t-elle. Elle ne croit pas que de s'énerver et de tout acheter dans les magasins est très productif; il faut comprendre que les autres ont aussi besoin de ces articles.

Elle croit que seuls les services essen-

tiels devraient être offerts, et ce, le plus tôt possible. «Ceux et celles qui travaillent dans le domaine de la santé sont bien formés et nous devons suivre des protocoles pour nous garder, ainsi que nos clients, en sécurité. Ayant des enfants à la maison et travaillant avec des personnes vulnérables, je m'assure de prendre des pas d'extra pour que tous soient en sécurité», conclut Mme Henri.



Les enfants de Stéphanie Henri (les deux de droites) avec des amis, heureux d'être en congé. — Photo : Courtoisie

GRAND SUDBURY

Un mois de mai sans homards

Le Club Richelieu Sudbury a décidé d'annuler son traditionnel souper de homard, qui était prévu pour le 22 mai. «Nous ne voulons pas mettre en jeu la vie de nos convives, nos membres, les employés du Caruso, et comprenons l'hésitation des gens à vouloir participer à un tel souper dans le sérieux contexte humanitaire présent», déclare le président, R/Robert Whipple, dans un communiqué. Les billets déjà achetés seront remboursés. (J.C.)

GRAND SUDBURY

Retour du Mérite Horace-Viau

Les Clubs Richelieu du Grand Sudbury sont à la recherche de nominations pour le Mérite Horace-Viau et les Prix Jeunesse Richelieu. Depuis 2000, le Mérite Horace-Viau est remis à une personne francophone vivant dans le Grand Sudbury qui a fait preuve de leadership dans un ou plusieurs domaines, tels que les arts, l'éducation, les soins de santé et la politique. Les Clubs Richelieu remettent également un Prix Jeunesse à un élève du niveau secondaire et à un étudiant du niveau postsecondaire qui contribuent au rayonnement de la culture et de la langue française. Les récipiendaires des prix devraient être dévoilés le 19 juin 2020 au Centre Edgar Leclair à Azilda. Le public est encouragé à soumettre des nominations pour les trois prix avant le 27 avril. (R.B.)



CHÉNIER, Sr Gilberte

Sr Gilberte Chénier (Sr Rose de la Visitation) de la Congrégation des Filles de la Sagesse est décédée à Ottawa le jeudi 19 mars 2020, à l'âge de 93 ans, dont 74 ans de vie consacrée au Christ-Sagesse. Elle était la fille de feu Josephat Chénier et de feu Rose-Emma Parent. Outre ses consœurs Filles de la Sagesse, elle laisse dans le deuil sa nièce Annette Durette (Buckangelow) ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à une date ultérieure. Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don pour les œuvres des FDLS à l'adresse suivante : Fonds Missi-Sagesse - Fondation Internationale Roncalli, 9001, boulevard de l'Acadie, bureau 700, Montréal (Qc) H4N 3H5. Les messages de condoléances peuvent être faits au site : www.heritagefh.ca

Perdu



Anneau de mariage d'homme en or blanc et jaune avec une gravure du cercle de la vie entourant l'anneau. Perdu le 18 décembre 2019 entre les rues John, Douglas et Victoria. Récompense de 100 \$. SVP téléphoner au 705-566-4342 ou apporter l'anneau à la station de police.

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

PRENEZ CES MESURES POUR RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19) :



suivez les conseils de
votre autorité locale de
santé publique



lavez vos mains fréquemment
avec de l'eau et du savon
pendant au moins 20 secondes



utilisez un désinfectant pour
les mains à base d'alcool
lorsqu'il n'y a pas d'eau et
de savon sur place



évitez de vous toucher
les yeux, le nez
ou la bouche



évitez les contacts
rapprochés avec des
personnes malades
et pratiquez la
distanciation sociale



toussez et éternuez
dans le creux
de votre bras
et non dans vos mains



évitez les voyages
non essentiels
à l'extérieur du
Canada et consultez
les conseils de santé
aux voyageurs

SYMPTÔMES

Les symptômes de la COVID-19
peuvent être très faibles ou graves,
et leur apparition peut
survenir jusqu'à 14 jours après
l'exposition au virus.



FIÈVRE

(supérieure ou égale à 38 °C)



TOUX



DIFFICULTÉ À RESPIRER

SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES OU SI VOUS AVEZ VOYAGÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA



Restez à la maison
et isolez-vous pour éviter
de transmettre
la maladie à d'autres.



Évitez de visiter des
personnes âgées ou des
personnes ayant des
problèmes de santé,
car elles sont plus
susceptibles de développer
une maladie grave.



Téléphonez avant
de vous rendre chez
un professionnel de la santé
ou appelez votre autorité
locale de santé publique.



Si votre état s'aggrave,
appelez immédiatement
votre professionnel de la
santé ou votre autorité
de santé publique et suivez
ses instructions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19 :

☎ 1-833-784-4397

@ canada.ca/le-coronavirus



GRAND SUDBURY

Zéro émission nette Propriétaire et producteur de son énergie

CHRISTINE CAVEEN ET NAOMI GRANT
COLLABORATION SPÉCIALE

Imaginez que vous et vos voisins produisez de l'énergie renouvelable à chacun de vos domiciles. Lorsque vous produisez de l'électricité au-delà de vos besoins, vous pouvez en vendre à un voisin et un voisin peut vous en vendre lorsque vous en avez besoin. Ensemble, vous aidez à alimenter le centre communautaire, l'hôpital et l'école de votre quartier tout en prévenant les pannes d'électricité. Cela est la réalité pour les résidents qui font partie du microréseau de Brooklyn et peut le devenir pour les résidents du Grand Sudbury.

L'ébauche du *Plan communautaire en matière d'énergie et d'émissions du Grand Sudbury* énonce des mesures pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. Notamment, ces mesures incluent la création d'une coopérative d'énergie renouvelable pour faire progresser le développement de systèmes d'énergie renouvelable et l'expansion du système urbain de production d'énergie.

En aout 2008, un incident survenu dans l'état de l'Ohio à plus de 1000 kilomètres de Sudbury a provoqué des pannes d'électricité en Ontario et dans huit états américains, touchant plus de 50 millions de personnes. L'un des avantages de l'énergie produite localement est qu'elle n'est pas perturbée par des événements lointains, ce qui la rend plus sûre et plus fiable. De plus, les pertes dues à la transmission sont considérablement réduites. Les projets énergétiques locaux favorisent l'économie locale et mènent à des décisions qui bénéficient à l'ensemble de la communauté.

La transition vers l'énergie locale peut se faire de diverses façons. Le projet de réseau intelligent SPEEDIER de Parry Sound devrait éventuellement permettre à cette communauté de générer autant d'énergie qu'elle en consomme. Pour sa part, North Bay a lancé en 2019 le premier système de microréseaux d'électricité à échelle commerciale au Canada. En plus de fournir de la chaleur et de l'électricité à plusieurs installations publiques de la ville, Community Energy Park peut procurer de l'électricité à 51 000 résidents en cas de panne du réseau électrique.

La communauté solaire de Drake Landing, située dans l'est de la ville d'Okotoks en Alberta, est un quartier dont les maisons sont chauffées par un système conçu pour emmagasiner l'énergie solaire sous terre pendant l'été pour ensuite être distribuée à chaque foyer durant l'hiver. Le système fournit plus de 90 % des besoins en chauffage des maisons du quartier et, selon les estimations, a réduit d'environ 5 tonnes par année les émissions de GES de chaque maison.

Copenhague, capitale du Danemark, a également eu recours à l'expansion de son réseau de chauffage urbain pour réduire ses émissions de GES. Ce système sert désormais 99 % des résidents de la ville. Près d'Ottawa, la Coopérative Hydro Embrun Inc. est la seule coopérative d'électricité en Ontario fonctionnant comme un distributeur d'énergie local géré au profit de ses membres.



Les 16 panneaux solaires installés sur le toit de la maison de Bill Crumplin près du centre-ville de Sudbury répondent à ses besoins en électricité. Dans un modèle énergétique communautaire, tel qu'un microréseau, tout surplus d'énergie produit par les panneaux pourrait aider à répondre aux besoins de ses voisins et de sa communauté. — Photo : Courtoisie

Chacune de ces initiatives énergétiques locales contribue à réduire les émissions de GES et à améliorer la sécurité énergétique locale tout en apportant des avantages financiers locaux.

Dans quelle mesure nos quartiers peuvent-ils être indépendants sur le plan énergétique? Un récent rapport néerlandais a révélé que les quartiers utilisant des systèmes d'énergie intelligents, intégrés et décentralisés (Smart Integrated Decentralised Energy Systems) peuvent être autosuffisants à près de 90 %. L'auteur du rapport, l'ingénieur des systèmes énergétiques Florijn de Graaf, affirme que cette nouvelle approche pourrait même ouvrir la voie à 100 % d'autosuffisance en électricité, en chaleur et en eau ainsi que 50 % d'autosuffisance en production alimentaire.

Selon TREC Renewable Energy Co-operative, des changements doivent être apportés au cadre réglementaire et politique de l'Ontario pour assurer la cohérence et le soutien des projets énergétiques communautaires. L'organisme attribue la forte augmentation de projets solaires communautaires aux États-Unis à la mise en œuvre de réglementations favorisant leur développement.

Durant la transition à zéro émission nette, il nous est possible d'envisager nos systèmes énergétiques comme une partie intégrale de nos quartiers et de nos communautés. De tels systèmes favorisent notre sécurité énergétique et financière, protègent l'environnement et peuvent même embellir l'espace public.

Au nom de Coalition Bien-Vivre Sudbury, un groupe populaire de citoyens et de groupes communautaires qui partagent une vision de Sudbury en tant que communauté verte, saine et engagée. Pour plus d'informations portant sur un Grand Sudbury zéro émission nette, voir liveablesudbury.org/net_zero_sudbury.

NORD ONTARIEN

Le COVID-19, un défi supplémentaire pour la recherche d'employés

ÉRIC
BOUTILLIER

Le processus d'embauche de personnel et de nouveaux travailleurs pourrait devenir une tâche de plus en plus complexe pour certaines entreprises au pays en raison des mesures qui ont été prises pour tenter d'arrêter la propagation du coronavirus. Les procédures de quarantaine appliquées à grande échelle ont forcé plusieurs employeurs à trouver d'autres moyens pour combler leurs postes vacants ou tout simplement se débrouiller avec les ressources qu'ils ont en place.

Dans le Nord de l'Ontario, la Caisse Alliance est parmi celles qui ont été affectées par ces mesures de prévention. L'institution financière est à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée pour remplir certaines fonctions dans plusieurs de ses succursales et points de service de la région, mais reconnaît aussi qu'il ne sera pas facile de trouver du nouveau personnel dans l'immédiat.

«Bien entendu, la situation n'est pas évidente. Elle ralentit le processus. Nous continuons tout de même certaines démarches, mais [nous] sommes conscients que tant que la situation ne sera pas sous contrôle, nous limiterons nos efforts vis-à-vis l'embauche de nouveaux employés, puisque la formation et l'intégration exigent des contacts rapprochés qui sont proscrits par la

santé publique», explique la conseillère en communication pour la Caisse Alliance, Emilie Deschênes.

«Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas éprouvé de problèmes. Nous recevons plusieurs candidatures et nous pouvons ainsi combler les postes affichés. Nous effectuons nos affichages à la grandeur du réseau, ce qui doit avoir un effet positif», poursuit-elle.

Pour sa part, le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO) se veut rassurant à l'égard de possibles mises à pied, de fermetures temporaires de ses bureaux ou d'annulations de projets. L'organisme veut faire preuve de résilience en trouvant des solutions innovatrices pour passer à travers cette période difficile.

«Tout notre personnel travaille actuellement depuis la

maison, et cela depuis une directive interne publiée le 12 mars. Nous avons été très proactifs afin de protéger nos employés et les communautés que nous servons. Ceci étant dit, bien que nos systèmes de travail à distance soient bien rodés, il sera difficile de former de nouvelles personnes virtuellement. Nous n'excluons pas un report des dates de début d'emploi à ce stade», annonce le directeur général du CCO, Julien Geremie.

«La sauvegarde de notre masse salariale actuelle est très importante pour moi en ces temps d'incertitude et nous devons nous réorganiser dans la livraison de nos services. De nombreuses questions risquent de se poser, en particulier si la crise dure longtemps, ce qui semble probable. Comme beaucoup d'organisations, l'incertitude est effrayante. [Est-ce que nos projets vont porter fruit? Si nous allons devoir abandonner certaines choses, etc.]. La certitude est que nous devons veiller sur nos employés et continuer à les rémunérer. Tout le reste est une incertitude.»

ONTARIO

Rond Point - saison VI Période d'inscriptions ouverte

Après une pause d'un an, l'Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM) a annoncé le retour de Rond Point, une série de résidences artistiques destinées aux auteurs-compositeurs-interprètes et groupes de musique de l'Ontario. Les artistes souhaitant participer à la 6^e édition de Rond Point ont jusqu'au 6 avril 2020 à 17 h pour soumettre leur candidature. Lors des résidences, les participants travaillent avec des professionnels de l'industrie musicale sur plusieurs thématiques, telles que la composition de textes, les arrangements musicaux et la gestion de carrière. (R.B.)

ESPANOLA

Nom trouvé pour la nouvelle école

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a adopté son école en construction à Espanola : L'École catholique La Renaissance. Dans un communiqué de presse, le président du conseil scolaire a indiqué que le nom approuvé lors de la réunion du 28 janvier reflète les racines françaises et catholiques de l'école. L'École catholique La Renaissance, qui sera située sur l'ancien site de Sacred Heart School et de l'église St-Louis-de-France, accueillera des élèves de la maternelle à la 12^e année à l'automne 2020. (R.B.)

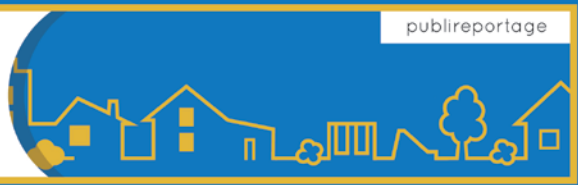
GRAND SUDBURY

Décès d'André Lacroix

Les drapeaux de l'Université Laurentienne étaient en berne le lundi 23 mars pour rendre hommage à André Lacroix, décédé le 16 mars. M. Lacroix a été avocat pendant presque 50 ans à Sudbury au sein du cabinet Lacroix Forest LLP. Au-delà de sa pratique, lui et son épouse Maureen étaient largement engagés dans l'éducation postsecondaire. M. Lacroix a été président du Conseil des gouverneurs de la Laurentienne de 1978 à 1981 et chancelier de l'Université de Sudbury de 1996 à 2010. Il a siégé à plusieurs comités de la Laurentienne, dont celui du bilinguisme. L'un de ses héritages est le Centre des services spirituels André et Maureen Lacroix à l'Université de Sudbury. Il a également reçu de nombreux honneurs. Il laisse dans le deuil son épouse Maureen, leurs six enfants et plusieurs petits-enfants. (J.C.)

vie communautaire TIMMINS

publireportage



TIMMINS

Fermetures à Timmins

EMILIE
DESCHÈNES

Comme partout ailleurs, beaucoup d'entreprises et de services sont fermés à Timmins.



Les succursales de la bibliothèque publique sont fermées, donc toutes les activités et les programmes également. Cette précaution a été prise afin de limiter la propagation du coronavirus. Durant cette fermeture, les dates d'échéances pour les emprunts ont été prolongées et les frais de retard suspendus. La boîte de dépôt sera aussi fermée, conservez les livres empruntés jusqu'à la réouverture. La bibliothèque offre aussi un accès en ligne à certains services. Composez le 705-360-2623, poste 8518 ou visitez le tpl.timmins.ca/fr/recherche/bases-de-donnees/.

Golden Manor

Les responsables du Golden Manor ont annulé les services non essentiels et les visites. Seuls ceux qui viennent voir des patients très

Photos : Emilie Deschêne

malades ou qui ont demandé des soins palliatifs seront admis. Avant que ces visiteurs soient autorisés à entrer, ils doivent répondre à une série de questions.

Les rendez-vous non essentiels à l'extérieur du manoir, les programmes de jour pour adultes, les services de coiffeuse, le Tuck Shop et les programmes et services livrés par les bénévoles ont tous été annulés.

La priorité du Golden Manor est de s'occuper du bien-être des résidents et de leurs familles. «Nous réalisons que ce temps pose un grand défi pour tous et nous faisons ce que nous pouvons pour garder ouvertes les lignes de communication avec les résidents et leurs familles», explique la responsable des communications, Heather Dunn.

Ville

Le transport en commun est pour l'instant gratuit à Timmins. On demande par contre aux usagers de se servir de la porte arrière et de rester à distance du conducteur et des autres voyageurs. Seuls les clients avec des problèmes de mobilité peuvent se servir de la porte avant. Les sièges à l'arrière du conducteur doivent demeurer libres en tout temps.

La municipalité de Timmins rappelle aux résidents qu'il n'est pas nécessaire de se rendre physiquement aux bureaux de la municipalité pour payer des factures, demander des questions ou pour toutes autres affaires. Services Timmins peut répondre à plusieurs de vos questions. Il suffit de signaler le 705-264-1331 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

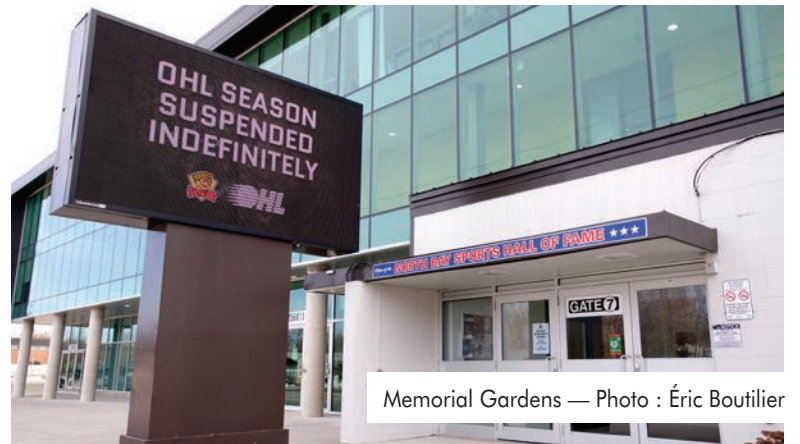


SPORTS

NORTH BAY, SAULT-STE-MARIE ET SUDBURY

OHL

Une saison de hockey qui s'achève subitement



Memorial Gardens — Photo : Éric Boutillier

ÉRIC
BOUTILLIER

La 86^e saison régulière de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL) a été annulée officiellement en raison du nouveau coronavirus. Le commissaire, Dave Branch, a fait l'annonce le 18 mars qu'il n'y aurait pas de conclusion à la campagne de 2019-2020 par mesure de sécurité pour les joueurs, les arbitres, le personnel et les amateurs.

Wolves de Sudbury (34-27-1-1)

Champions du trophée Emms (champion de division)

1^{er} – division centrale
2^e – association de l'est

Les Wolves de Sudbury ont été en mesure de disputer 63 de leurs 68 matchs au calendrier avant l'interruption de la saison régulière le 12 mars. L'équipe a été la seule formation du Nord de l'Ontario avec eu une fiche au-dessus de la barre des 500 et seront récompensés avec une nouvelle bannière à accrocher au plafond de l'aréna de Sudbury.

La meute a généré un peu plus de la moitié de ses victoires contre les équipes rivales de sa propre division.

Deux joueurs sudburois se sont classés parmi les cinq meilleurs de la ligue dans deux catégories. Blake Murray a été celui qui a marqué en premier, soit dix fois, plus souvent que tout autre joueur de l'OHL cette saison. Son coéquipier, Christian Purboo, s'est classé cinquième gardien de but avec le plus de jeux blancs : trois.

Les détenteurs de billets individuels peuvent se faire rembourser pour les matchs à domicile du 17 et du 20 mars. Les abonnés de la saison régulière et ceux qui ont acheté pour la première ronde des séries devront patienter encore un peu avant de recevoir des instructions sur la possibilité de réutiliser leurs billets ou obtenir un remboursement.

Greyhounds de Sault-Ste-Marie (29-31-3-1)

4^e – division ouest

9^e – association de l'ouest

Les Greyhounds de Sault-Ste-Marie ont raté les séries éliminatoires par un seul point. Il leur restait quatre matchs à disputer en saison régulière. Leur position leur donnera le 4^e choix au repêchage, prévu le 4 avril.

Les Greyhounds ont eu beaucoup de difficultés contre les

équipes de leur division. L'équipe s'est inclinée à sept reprises contre les champions de la division ouest, le Spirit de Saginaw (1-7), et quatre fois contre les Firebirds de Flint (1-4), le Sting de Sarnia (2-4) et les Spitfires de Windsor (1-4).

Lattaquant Zack Trott a été le joueur qui a marqué le plus grand nombre de points pour l'équipe avec 25 buts et 41 passes.

Les amateurs des Greyhounds pourront se faire rembourser leurs billets pour les deux derniers matchs de la saison régulière, qui devaient avoir lieu les 20 et 22 mars.

Battalion de North Bay (17-41-4-0)

5^e – division centrale

10^e – association de l'est

Les choses ne peuvent que s'améliorer pour le Battalion de North Bay l'an prochain. L'équipe a connu sa pire saison depuis son arrivée dans la région du Nipissing en 2013 et sa deuxième depuis l'inauguration du club à Brampton en 1998 (8-55-2). Cette dernière place leur permettra cependant de repêcher en premier le 4 avril.

Avec plus d'une dizaine de joueurs qui étaient à leur première année au junior majeur, le Battalion avait la plus jeune formation de toute l'OHL.

Un peu plus de la moitié des victoires du Battalion ont été obtenues contre les équipes de la division centrale.

Le nouveau capitaine, Luke Moncada, a disputé chacun des 62 matchs du Battalion cette saison et a compté 34 buts et 26 passes. De plus, il a terminé troisième dans la ligue pour les buts en désavantage numérique.

Les amateurs du Battalion peuvent soit obtenir un remboursement pour leurs billets des matchs du 12 mars, du 15 mars, 19 mars et du 22 mars contre Niagara ou avoir un crédit pour la saison 2020-2021.



AVIS

Loterie pour les plaques de taxi



Suivant la Section 28.9.1 du règlement municipal 2008-6663 à propos de l'immatriculation, de la régulation et de la gouvernance des propriétaires, courtiers et chauffeurs de taxi et de limousines dans la ville de Timmins, la Ville de Timmins signale qu'il a présentement trois (3) plaques de permis de taxi de disponibles.

Les candidats doivent être chauffeurs de taxi reconnus par le Service de police de Timmins selon le règlement.

Les demandes doivent être déposées chez Service Timmins, situées à l'étage principal de l'hôtel de ville, avant la fermeture du bureau. La lettre doit inclure le nom du demandeur, son adresse, son numéro de téléphone et faire mention de leur intérêt pour la loterie des plaques de taxi. Veuillez indiquer comme destinataire le greffier et qu'il s'agit d'une demande de participation à la loterie pour la plaque de taxi.

Pour de plus amples renseignements concernant les permis pour les taxis, contactez le sergent Thomas Chypyha ay 705-360-2600, poste 8212 ou à Thomas.Chypyha@timmins.ca.

Le tirage aura lieu à l'hôtel de ville, dans le département du greffier, le lundi 30 mars 2020 à midi.

AVIS INTERDICTION DE STATIONNEMENT NOCTURNE

Règlement 1983-2004

Tout véhicule stationné sur le bord de la rue après 23 h 30 entre le 1^{er} novembre et le 30 avril recevra une amende de 75 \$, à moins qu'une pancarte permettant explicitement le stationnement sur cette rue ait été installée par la Ville.

SPORTS

LIVELY

Un jeune francophone se démarque en ski nordique

Rémy Larivière, un élève de l'École St-Paul de Lively et membre de l'équipe de ski de fond de Walden, s'est classé 22^e au championnat provincial de ski nordique jeunesse. Le 7 mars, à Timmins, Rémy a traversé la ligne d'arrivée de sa course de quatre kilomètres en 17 minutes et 10 secondes. Ce classement lui donne également la 10^e place parmi les athlètes de son âge. (É.B.)



Rémy Larivière —
Photo : Courtoisie

**DEVENEZ FAN
DU VOYAGEUR
SUR FACEBOOK!**

[facebook.com/
Journal-Le-Voyageur](https://www.facebook.com/Journal-Le-Voyageur)



Adoptez une attitude

Intelli-feu®

C'est la saison des
feux d'herbe, n'en
soyez pas la raison.



Au printemps, l'herbe sèche rapidement; elle peut s'allumer facilement, causant des incendies qui peuvent vite se propager et devenir hors contrôle. Ces incendies endommagent les biens et un coût est associé à leur suppression.

Si vous allumez un feu, vous en êtes responsable.

Plutôt que de brûler l'herbe et les débris, vous pouvez :

- tondre et composter l'herbe.
- mettre les broussailles en copeaux, puis les composter ou les utiliser comme paillis.

Si vous devez les brûler :

- ne le faites pas par temps venteux.
- allumez votre feu deux heures avant le coucher du soleil ou plus tard.
- placez votre feu à une distance sécuritaire de tout matériau qui pourrait s'enflammer.
- gardez votre feu de petite taille et surveillez-le continuellement jusqu'à ce qu'il soit éteint.

[ontario.ca/preventiondesincendies](https://www.ontario.ca/preventiondesincendies)

MD Marque déposée de Partners in Protection Association

Payé par le
gouvernement de l'Ontario

Ontario

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes sur le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

concernant les demandes en vertu de l'article
45 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990,
chap. P. 13, tel qu'il est modifié.

Veillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions prescrites par le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, telles qu'elles sont précisées, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera selon l'ordre ci-dessous :

Demande n° A14/2020

Description foncière : 260, avenue Maki, Sudbury

Objet de la demande : Obtenir une dispense pour agrandir la structure dérogatoire légale existante sur la propriété visée en ajoutant une terrasse couverte attenante, créant ainsi une marge de reculement de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau navigable, une zone tampon riveraine et un retrait d'un sauna par rapport au bâtiment principal, minimums, le tout dérogeant au Règlement municipal.

Demande n° A16/2020

Description foncière : 2626, chemin Eden Township, Sudbury

Objet de la demande : Approuver la construction d'une cabine pour dormir, sa hauteur, sa marge de reculement minimale de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau navigable et sa surface de plancher hors oeuvre brute maximale dérogeant toutes au Règlement municipal.

Demande n° A17/2020

Description foncière : 4404, rue Odile, Hanmer

Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage sur la propriété visée, la surface construite maximale d'un bâtiment accessoire et la hauteur de bâtiment maximale dérogeant au Règlement municipal.

Demande n° A18/2020

Description foncière : 39, rue Oak, Capreol

Objet de la demande : Approuver la construction d'une maison unifamiliale et d'une terrasse non couverte sur la propriété visée, la marge de reculement de la cour arrière et l'empiètement dérogeant au Règlement municipal.

Demande n° A19/2020

Description foncière : 3442 et 3454, avenue Errington, Chelmsford

Objet de la demande : Approuver la construction d'un restaurant d'un étage avec service au volant sur

la propriété visée, l'aménagement paysager, l'espace paysager, l'emplacement des aires de stationnement, la largeur de l'allée de stationnement, le nombre de places de stationnement exigées et la marge de reculement de la cour latérale d'angle dérogeant tous au Règlement municipal.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent assister à l'audience publique. Elles pourront alors consulter les renseignements additionnels fournis au sujet des demandes. Les audiences publiques auront lieu aux dates suivantes :

DATE : MERCREDI 1 AVRIL 2020

HEURE : 17 H

LIEU : SALLE DE RÉUNION
C-11, PLACE TOM
DAVIES 200, RUE BRADY,
SUDBURY

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions aux personnes qui présentent une demande écrite à cet effet au secrétaire-trésorier.

Pour plus de renseignements sur ces demandes, durant les heures normales d'ouverture, veuillez communiquer avec Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury, au 705-674-4455, p. 4376 ou 4346 (télé. : 705-673-2200), ou vous présenter à son bureau, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, C. P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3.

Secrétaire-trésorier du Comité de dérogation
Ville du Grand Sudbury
C. P. 5000, succ. A
200, rue Brady
Sudbury (Ontario) P3A 5P3
Tél. : 705 674-4455 poste 4376
ou 4346
Télé. : 705 673-2200

LE VOYAGEUR A BESOIN DE VOUS!

Notre territoire est grand, notre équipe l'est beaucoup moins.

Nous accueillerons avec plaisir des idées de reportages venant de toutes les communautés francophones du Nord.

Vous avez un sujet et aimeriez vivre dans les souliers d'un pigiste le temps d'un texte? Ce sera un plaisir de vous appuyer et de vous payer pour votre effort.

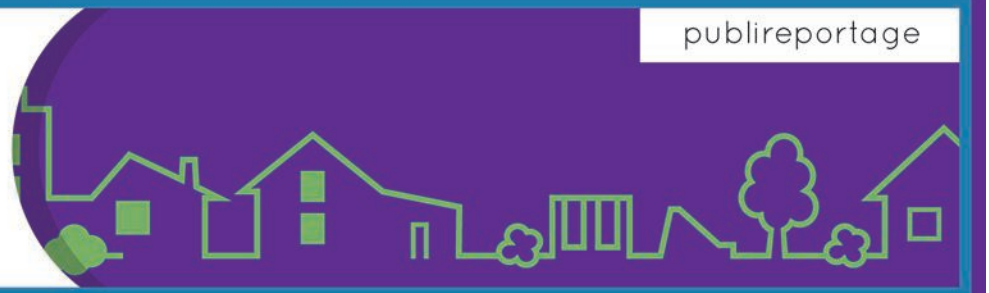
COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Julien Cayouette

1-866-926-3997, poste 6209

lavoixdunord@lavoixdunord.ca

vie communautaire NIPISSING OUEST



STURGEON FALLS

Centre Horizon pour femmes

Une gamme de services pour les femmes

CLAIREPILON

Le Centre Horizon pour femmes situé à Sturgeon Falls offre des services aux victimes de violence familiale ou d'agression sexuelle, en crise ou qui ont besoin de soutien. La gamme de services est adaptée aux besoins de la communauté. Le centre contribue aussi à prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants par la conscientisation.

La directrice du centre, Linda Lafantaisie, explique que le but de l'agence est d'offrir un hébergement d'urgence 24 heures par jour pour les femmes qui sont en situation de crise. «Nous avons 14 employés et des programmes qui aident environ 270 femmes et 50 enfants par année.» Ils ont dix lits et les femmes restent en moyenne de six à huit semaines, selon leur situation et leurs besoins.

La maison est ouverte depuis 1994, après que l'on ait reconnu le besoin dans la communauté. Le conseil d'administration a établi plusieurs objectifs principaux. Notons l'élaboration d'un plan de sécurité pour les femmes, conscientiser les femmes au sujet de leurs droits, améliorer les connaissances des services communautaires, appuyer les femmes qui en ont besoin et sensibiliser la communauté sur la prévention de la violence.

Les employées peuvent aussi aider les femmes à retourner aux études ou trouver un emploi, identifier des moyens pour améliorer leur situation financière, trouver des ressources pour répondre aux besoins de leurs enfants, les aider à prendre leur santé en main et les diriger vers d'autres services qui leur seraient utiles.

Le centre offre aussi plusieurs de ses services par téléphone, à la maison et sur le lieu de travail. Il y a aussi des groupes de soutien, de l'accompagnement à la cour, chez l'avocat, à l'hôpital ou à la police.

Il y a également un programme de counselling qui s'adresse aux femmes âgées de plus de 16 ans qui tentent, entre autres, de quitter une situation abusive, qui songent au suicide, qui souffrent de symptôme de dépression, qui sont ou ont été victimes d'abus sexuel, qui font face à des problèmes d'estime de soi ou qui se sentent incapables de surmonter des problèmes au travail ou à la maison.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le centre Horizon pour femmes, composez le 705-753-1154.



Photo : Courtoisie

VERNER

Recette favorite d'une lectrice

Photo : shutterstock



Potage aux carottes
Donne quatre portions

- 1/4 de tasse de beurre
- 1 tasse de riz à longs grains
- 1 oignon moyen haché
- 1 gousse d'ail (facultatif)
- 5 tasses d'eau
- 1 cube de bouillon de poulet ou 1 c. à table de bouillon en poudre
- 2 1/2 tasses de carottes tranchées

1. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire sauter l'oignon et l'ail.
2. Ajouter l'eau, le bouillon de poulet, les carottes et le riz et amener à ébullition.
3. Couvrir et laisser mijoter de 20 à 25 minutes.
4. Passer la préparation au robot culinaire jusqu'à ce qu'elle soit lisse et homogène.

NIPISSING OUEST

Plusieurs annulations

CLAIREPILON

Le conseil d'administration du Club d'âge d'or de Sturgeon Falls a décidé de fermer le club jusqu'au 6 avril. «Nous avons à cœur la santé de nos membres, alors nous avons pris cette décision à cause de la propagation du coronavirus. Pour cette raison, certaines activités seront remises à plus tard», explique la

présidente du club, Aline Legault. Veuillez noter ces changements :

- Le déjeuner aux crêpes qui devait avoir lieu le 22 mars aura lieu le 19 avril.
 - Le tournoi de galets aura lieu le 18 avril.
- Les autres activités, comme les cartes, le baseball poche et le texas horseshoe, reprendront le même jour à la même heure. Soyez prudent, mais continuez à vous amuser.



Nos jeunes...
bâtisseurs de bonheur



**Bourse
Caisse Alliance**

- Tu es étudiant.e?
- Tu es impliqué.e dans un projet de développement durable?

Présente ta demande de bourse d'ici le 31 mars 2020!

➤ caissealliance.com

ARTS ET CULTURE

CRITIQUE

Aloha, hola et salut de Caroline

Visiter de son salon

CAMILLE
CONTRE

En ces temps où on nous demande de ne pas sortir de chez soi pour notre sécurité, une excellente façon de divertir les enfants est en lisant des livres qui parlent de cultures différentes de la nôtre. Le roman jeunesse *Aloha, hola et salut de Caroline* de l'auteur Rosemary Doyle (Éditions L'Interligne, 2020) est une lecture adéquate pour ces temps difficiles.

Afin d'annoncer à leur famille qu'ils doivent déménager à Séville, en Espagne, Caroline et ses parents décident de planifier une soirée hawaïenne. Une nouvelle culture est alors découverte par la jeune Caroline et elle en apprend davantage sur l'histoire de l'archipel Hawaïen.

Une fois déménagée à Séville, la jeune fille fait faire une visite de sa ville adoptive à ses grands-parents qui sont venus leur rendre visite. Elle invite également ses nouvelles amies à venir célébrer son anniversaire en leur montrant la cuisine et quelques activités typiquement canadiennes. L'histoire se termine par un voyage qu'elle effectue avec sa famille à Nice.

L'histoire et la culture hawaïennes, andalouses et niçoises sont décrites d'une belle façon. Les enfants découvrent véritablement ces pays grâce à ce roman. Un bel exercice à faire avec eux serait de rechercher les lieux ou coutumes mentionnés sur internet. En avoir le visuel pourrait amener de belle conversation avec les plus jeunes.

De plus, il est question de la ressemblance entre les maisons du Vieux-Québec et celles de la France, héritage de nos ancêtres Français qui sont venus s'installer en Nouvelle-France. Il y a donc une tentative de démontrer qu'il y a un partage de connaissance entre les différentes cultures. Il en est de même lorsque Caroline et sa famille parlent de l'influence des Maures à Séville.

Voici ce que Caroline dit de ces similitudes : « Je ne pensais pas qu'il y avait autant de liens entre le Canada et la France : la langue, bien sûr, mais aussi les chants, l'histoire, les mets, la culture et même la parenté. Même s'il y a des différences, on semble avoir beaucoup en commun ». (p. 103)

Le lecteur a l'impression de vivre avec Caroline ces merveil-



leuses aventures. Les descriptions des lieux, des coutumes et de la nourriture sont très colorées et participent à la vraisemblance du récit.

Un lexique complet se retrouve en fin de roman pour aider les jeunes lecteurs à apprendre les nouveaux mots mentionnés dans le texte, incluant les phrases et termes qui ont été dits dans une autre langue que le français (polynésien et espagnol).

Le seul point négatif est lorsque, dans le dialogue, il y a la présence de parenthèses. Elles sont à l'intention du lecteur, ce qui rompt le fil de lecture. C'est comme si l'auteur s'adressait directement aux lecteurs. Ces petites définitions auraient très bien pu se retrouver dans le lexique en fin de livre plutôt qu'au centre d'un dialogue.

Aloha, hola et salut de Caroline est un joli petit roman jeunesse (pour les jeunes lecteurs de 6 à 9 ans) qui permet aux enfants de voir le monde et de continuer d'apprendre, de voyager et de découvrir de nouvelles cultures et de nouveaux horizons malgré la quarantaine.

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes sur le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Audience publique n° 1 – dossier n° 751-7/20-01

Description foncière : NIP 73503-1286, parcelle 15481 S.-E.-S. du lot 1, concession 1, canton d'Hanmer (111, promenade Dominion, Hanmer)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire pendant 3 ans, aux termes de l'article 39.1 de la Loi sur l'aménagement du territoire, afin de continuer l'utilisation d'une maison mobile à titre de pavillon-jardin.

symbole d'utilisation différée « H(47) » des terrains dont le zonage est « M1-1(21) », zone commerciale industrielle (spécial), et « OSP(6) », espace ouvert privé (spécial), ainsi qu'en élargissant la liste des utilisations autorisées dans l'espace ouvert privé (spécial) « OSP(6) » et la zone commerciale industrielle (spécial) « M1-1(19) » afin d'éliminer la restriction en matière de développement mise en place par l'entremise du symbole d'utilisation différée « H47 » et permettre la vente et l'entretien de véhicules récréatifs ainsi que la vente ou la location de véhicules, en plus des utilisations autorisées dans les zones « OSP(6) » et « M1-1(19) ».

Toute personne qui souhaite s'exprimer sur les demandes peut le faire lors de l'audience ou en écrivant au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant qu'elle ait lieu. **Après l'audience publique, les membres du Conseil n'accepteront plus d'observations verbales ou écrites.** Si vous savez qu'une personne intéressée ou touchée par ces demandes n'a pas reçu le présent avis, nous vous remercions de l'en informer.

Audience publique n° 2 – dossier n° 751-6/20-04

Description foncière : NIP 02123-0095, 02123-0007 et 02123-0420, parcelles 46255, 49975 et partie du 573, lot 4, plan M-1059, parties 1-8, plan 53R-13785 du lot 4, concession 5, canton de McKim (902, avenue Newgate, Sudbury)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en supprimant le

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de formuler une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population, le **lundi 6 avril 2020, dès 13 h**, dans la Salle du Conseil, Place Tom Davies, 200, rue Brady, à Sudbury.

Pour plus de renseignements sur ces questions, y compris sur vos droits d'appel, veuillez communiquer avec les Services de planification au 705-674-4455, poste 4295, ou vous présenter au 3^e étage de la Place Tom Davies, au 200, rue Brady.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (www.grandsudbury.ca/faire-des-affaires/planification-et-developpement) le 27 mars 2020.

AVIS DE DEMANDES

concernant les demandes aux termes de l'articles 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-7/20-04

Endroit : Partie du NIP 73505-0340, partie de la partie 2, plan 53R-5645 du lot 7, concession 2, canton d'Hanmer (route municipale 80, Val-Thérèse)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement municipal de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « FD », zone d'aménagement futur, à « I », zone institutionnelle, et à « OSP », espace ouvert privé, afin de permettre une école élémentaire et une garderie.

Dossier : 751-7/20-03

Endroit : NIP 73504-2236, 73504-2242, 73504-2263 et 73504-2281, parcelles 17916, 19968, 11485 et 19746, lot 5, concession 3, canton d'Hanmer (4868, route municipale 80, Hanmer)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « R3.D18(13) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), à « R3.D18(13) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial) modifiée, afin de permettre un cabinet médical dans le bâtiment existant sur les terrains visés. On ne propose pas d'enlever des utilisations du sol existantes qui sont actuellement autorisées dans la zone « R3.D18(13) ».

Dossier : 751-5/20-01

Endroit : Partie du NIP 3349-2060, partie des parties 2 et 3, plan 53R-18073 du lot 1, concession 3, canton de Balfour (3672, route 144, Chelmsford)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement municipal de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « C2 », zone commerciale générale, à « R3 Special », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre un complexe de maisons en rangée de 40 logements. Une dispense propre au site est nécessaire relativement aux marges de reculement, à l'aménagement paysager, à la profondeur des cours privées et aux cours exigées.

Dossier : 751-6/19-18

Endroit : NIP 73479-0546, parties 13 à 15, plan 53R-20166, lot 11, concession 6, canton de Dill (1855, chemin Desloges, Sudbury)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement municipal de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « M1(23) », zone mixte d'industrie légère/commerces de service (spécial), à « M1(23) », zone mixte d'industrie légère/commerces de service (spécial) modifiée, afin d'ajouter une aire de stockage et

un entrepôt à titre d'utilisations autorisées sur les terrains visés. On ne propose pas d'enlever des utilisations du sol existantes qui sont actuellement autorisées dans la zone « M1(23) ».

Dossier : 751-7/20-1

Endroit : NIP 73503-1286, parcelle 15481 S.-E.-S. du lot 1, concession 1, canton d'Hanmer (111, promenade Dominion, Hanmer)

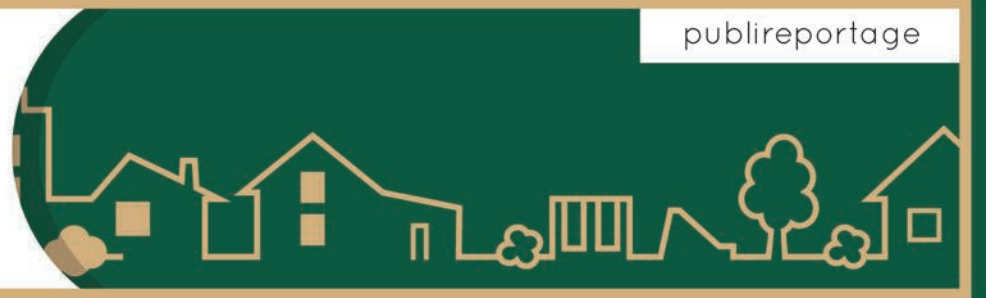
Demande : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire pendant 3 ans, aux termes de l'article 39.1 de la Loi sur l'aménagement du territoire, afin de continuer l'utilisation d'une maison mobile à titre de pavillon-jardin.

Dossier : 751-6/20-1

Endroit : NIP 73568-0019 et 73568-0040, parcelles 46128 et 38729 S.-E.-S., lots 34 à 43, plan M-439 du lot 9, concession 5, canton de Neelon (rue Lapointe, Sudbury)

Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement municipal de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « M3 », zone d'industrie lourde, et de « FD », zone d'aménagement futur, à « M3(S) », zone d'industrie lourde (spécial), afin d'autoriser une aire de stockage et une installation de formation ayant trait aux hélicoptères, sur des terrains désignés à usage industriel.

vie communautaire SUDBURY



NOUVEAU SUDBURY

Le Club Amical souffre du virus

CLAIREPILON

Le conseil d'administration du Club amical du Nouveau Sudbury a pris la décision de fermer ses locaux jusqu'au 19 avril inclusivement dans le but de faire sa part pour freiner la propagation de la COVID-19. De plus, le bureau administratif a été fermé du 16 mars au 20 mars. Il est maintenant rouvert partiellement afin que les tâches essentielles se poursuivent.

Toutes les activités ont été annulées, y compris le Thé des tulipes, le diner amical, les deux sessions de Musique Jam et le voyage prévu aux Îles de la Madeleine en aout prochain. «Pour ceux et celles qui ont déjà fait un dépôt, Georgette Lamoureux ou Yvette Rainville communiqueront avec vous pour vous rembourser en totalité», a annoncé l'administrateur du Club, Pascal Gauthier dans un message aux membres.

«Nous sommes sincèrement désolés de cette interruption des activités et des évènements du

club, mais nous devons le faire pour le plus grand bien et la protection de votre santé. D'autres informations seront transmises vers le 17 et 18 avril prochain», poursuit M. Gauthier.

Par contre, les candidatures pour les élections du conseil d'administration seront quand même acceptées jusqu'au vendredi 1^{er} mai 2020. Il y a un poste à la présidence et quatre postes à la direction. Pour être éligible à l'un de ces postes, il faut avoir sa carte de membre 2019-2020. La période pour soumettre les noms de bénévoles en vue du choix des deux



Les bénévoles qui ont rénové l'estrade du Club amical : Philip Pharand, Randy Pagé, Pierre Chiasson et Joseph Berthelot. Absent de la photo : Maurice Bélanger. — Photo : Courtoisie

bénévoles de l'année a aussi été prolongée jusqu'au 1^{er} mai.

La présidente du Club Amical, Céline Paulin, affirme que quelques bénévoles ont profité de l'occasion pour rénover l'estrade de la salle du club. Elle rapporte que les membres sont déçus de ces annulations, mais qu'ils comprennent très bien la situation.

SUDBURY

Plaisirs perdus

CLAIREPILON

Avec la fermeture des casinos, des salles de bingo et des maisons de jeux en raison de la COVID-19, Cindy Gaudet est un peu prise au dépourvu, car ces types d'amusement lui remportaient un peu d'argent. Avec la fermeture des écoles ainsi que des activités communautaires et sportives, elle doit aussi trouver des activités pour son fils de 10 ans.

Elle joue au bingo depuis qu'elle est adolescente, surtout avec sa mère, une ou deux fois par semaine. «J'aime le bingo parce que je peux gagner de l'argent et c'est un bon passe-temps, dit-elle. Je suis souvent chanceuse, mais pas comme ma mère.»

Mme Gaudet trouve malheureux que les salles de bingo, qui peuvent accueillir environ 150 personnes, soient fermées, mais qu'elle comprend la situation et respecte les consignes. Au moins, il reste le bingo à la télévision le samedi soir.

Maintenant qu'il n'y a plus de bingo, que son enfant ne va pas à l'école, que les cinémas et maisons d'amusement pour les jeunes sont fermés, Mme Gaudet doit trouver des activités pour elle et son fils. «Je vais faire du nettoyage dans la maison et du ménage dans mes papiers, des choses que je ne prenais jamais le temps de faire», dit-elle.

Avec son fils, elle va jouer à des jeux de société et à l'extérieur, faire des marches. Son fils a même accepté de faire des devoirs qu'elle lui prépare. Elle passe aussi du temps avec son fils.



Les marqueurs pour le bingo de Cindy Gaudet se sentent bien inutiles en ce moment... — Photo : Courtoisie

SUDBURY

Un voyage en Australie annulé

CLAIREPILON

Fleur Hackett, récemment retraité, planifiait un voyage en Australie avec sa sœur pour visiter un de ses frères et sa famille depuis environ un an. Le voyage était prévu pour entre le 24 mars et le 5 mai. Un peu à contrecœur, mais avec leur sécurité en tête, elles se sont résignées à l'annuler.

«Mon frère habite à Brisbane, sur la côte est de l'Australie, depuis plus de 30 ans. En plus d'explorer les refuges de koalas et de kangourous du Queensland, nous avions planifié des visites à Sydney, Melbourne, Hobart en Tasmanie et Adélaïde.» Elle avait acheté les billets d'avion en avril 2019 et préparait le voyage sérieusement depuis Noël.

Mme Hackett avoue que l'incertitude créée par la COVID-19 a

complicé la prise de décision. «Les nouvelles changeaient tous les jours. Il y a deux semaines, ni l'Australie, ni le Canada paraissaient ressentir d'effets sérieux de la COVID-19. La troisième semaine de mars, un ami canadien de mon frère le visitait et tout allait bien. Il mangeait dans les restaurants pleins de monde et le gouvernement australien n'avait pas annoncé de restriction. Ici, au Canada, on avait déjà mis des restrictions pour les voyageurs, sauf

pour ceux qui revenaient de la Chine, de la Corée, de l'Iran et de l'Italie. Ni le Canada ni l'Australie n'avaient identifié beaucoup de cas du virus», explique Mme Hackett.

À peine deux jours plus tard, les gens commençaient à recevoir des nouvelles plus troublantes, premièrement du gouvernement canadien, ensuite de l'Australie.

Quand l'Australie a annoncé que les voyageurs arrivant devaient s'isoler pendant deux semaines, Mme Hackett a commencé à réaliser la difficulté que la situation causerait, surtout pour son frère et sa conjointe. «À cause de leur contact avec nous, ils ne pourraient pas communiquer avec

leurs enfants», dit-elle. Elle ajoute qu'elle aurait perdu son temps, enfermée dans la maison et que, au moment prévu pour le retour, il n'y avait aucune garantie que les compagnies aériennes offriraient encore des vols.

Mme Hackett a décidé d'annuler son voyage, mais sa sœur n'a pas été convaincue aussi rapidement que la situation est précaire. «Elle voulait attendre quelques jours avant d'annuler son envolée.» La dernière fois qu'elles ont parlé à leur frère, elles ont confirmé qu'elles annuleraient le voyage et ont discuté de la possibilité de remettre le voyage plus tard.

«Le monde entier est menacé par une situation dangereuse et imprévisible. Ça ne m'inspire pas confiance, mais je ne ressens pas de panique», décrit Mme Hackett. Elle croit qu'au Canada, nous avons les ressources nécessaires pour affronter la situation. «Ce qui commence à me préoccuper de plus en plus, c'est l'incertitude. Par exemple les effets économiques à long terme et l'interruption des activités normales, la durée des mesures qui sont présentement en place. Je suis triste d'avoir eu à annuler mon voyage, mais j'ai l'espoir de pouvoir le faire quand même, une fois que la situation sera plus stable», conclut-elle.

Des gens de confiance...



CRÉMATORIUM
DE LA
Coopérative
CREMATORIUM



DAVID LAPLANTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHANTAL BOURGEOIS



ANDRÉ RAINVILLE



CHRISTINE GAGNÉ



CAROLINE DURAND



KAITLYN PROULX



JADDEN STEPHEN

WWW.COOPERATIVEFUNERAIRE.CA
705-566-2100